

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

## 7 avril 2022

<b>Date du conseil</b>	
7 avril 2022	
<b>Personnes présentes :</b>	Adeline PORTET (M), Josiane PAILLEUX, Lydie CASTAGNET, Coralie GRISALENA, François LESPE (A), David JAQUET, Samuel DURAND (A), Yvan DOURTHE (A)
<b>Personne(s) excusée(s) :</b>	Patrice MARQUETTE
<b>Personnes absentes :</b>	Alexis GEROMETTA

### Ordre du jour

- 1) Approbation du compte-rendu du 27 janvier 2022
- 2) Vote du compte administratif et du compte de gestion 2021
- 3) Affectation des résultats 2021
- 4) Vote des taux d'imposition 2022
- 5) Vote du budget 2022
- 6) Délibération FDAEC, don Ukraine
- 7) Organisation des élections présidentielles
- 8) Questions diverses

Madame la Maire déclare la séance ouverte à 18h40. Yvan Dourthe est secrétaire de séance.

### 1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 27 janvier 2022

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu du 27 janvier 2022 et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Aucune observation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2021

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 033073

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC LA REOLE

ETABLISSEMENT : MARIONS

#### Résultats budgétaires de l'exercice

27300 - MARIONS

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RÉCETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 002 464,00	272 488,00	1 274 952,00
Titres de recette émis (b)	154 493,51	188 726,89	343 220,40
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	154 493,51	188 726,89	343 220,40
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 002 464,00	272 488,00	1 274 952,00
Mandats émis (f)	147 186,22	134 316,36	281 502,58
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	147 186,22	134 316,36	281 502,58
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	7 307,29	54 410,53	61 717,82
(h - d) Déficit			

#### Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

27300 - MARIONS

Exercice 2021

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	632 033,52		7 307,29		639 340,81
Fonctionnement	274 303,42	141 734,48	54 410,53		186 979,47
<b>TOTAL I</b>	<b>906 336,94</b>	<b>141 734,48</b>	<b>61 717,82</b>		<b>826 320,28</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>906 336,94</b>	<b>141 734,48</b>	<b>61 717,82</b>		<b>826 320,28</b>

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

## 7 avril 2022

### .3 – AFFECTATION DES RESULTATS 2021

33271 Code INSEE	MARIONS Commune	
---------------------	--------------------	--

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme PORTET Adeline, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 186 979,47 €  
- un déficit de fonctionnement de : 0,00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	
Nombre de suffrages exprimés :	
VOTES : Contre	Pour

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	54 410,53 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	132 568,94 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	<b>186 979,47 €</b>
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	639 340,81 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	680 043,00 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E 0,00 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>=G+H 186 979,47 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	40 702,19 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	146 277,28 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0,00 €

Isabelle Aracil, secrétaire de mairie présente les comptes administratifs et de gestion 2021 par chapitre. Les documents avaient été préalablement envoyés aux élus pour étude. Le détail de ces opérations sont disponibles en mairie sur demande

Mme Le Maire se retire et le président François Lespes en tant que doyen procède au vote du conseil : Les comptes administratifs et de gestion 2021 sont adoptés à l'unanimité

### 4 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Les taux d'imposition n'ont pas bougé depuis plusieurs années hormis pour rappel la taxe foncière autrefois perçue par le département désormais perçue par la commune en euros constants. Le conseil rappelle que les taxes au niveau du département et de la communauté de commune augmentent et décide à l'unanimité de ne pas augmenter les siennes et de rester au niveau précédent ;

→ 26,27 % pour le bâti

→ 33,23 % pour le non bâti

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

## 7 avril 2022

### 5 –VOTE DU BUDGET 2022

MARIONS  
33690 MARIONS

Budget communal M14 2022  
Préparation budget primitif  
Détail par opération

28/03/2022  
15:11

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant			Notes/Observations
	Budget Primitif	Budget Total	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)	
<b>INVESTISSEMENT</b>							
<b>DEPENSES</b>							
Non affecté	13 000,00	13 000,00	12 767,32		13 000,00	13 000,00	
10 matériel	11 627,00	11 627,00		11 627,00	8 373,00	20 000,00	
14 ELECTRIFICATION DES CLOCHES							
15 CONSTRUCTION BATIMENT (chass							
16 FOYER RURAL	663 737,00	663 737,00		663 737,00		663 737,00	
17 PLANTATIONS	24 100,00	24 100,00	9 099,20	15 000,00		15 000,00	
18 batiment	30 000,00	30 000,00		30 000,00		30 000,00	
21 VOIRIE	20 000,00	20 000,00	12 836,21	7 163,00	12 837,00	20 000,00	
22 AGENCEMENT DU CIMETIERE	40 000,00	40 000,00		40 000,00		40 000,00	
23 URBANISATION	200 000,00	200 000,00	112 483,49	87 516,00	27 295,00	114 811,00	
28 AMENAGEMENT DU BOURG							
3 CONSTRUCTION DE LOGEMENTS							
<b>Total DEPENSES</b>	<b>1 002 464,00</b>	<b>1 002 464,00</b>	<b>147 186,22</b>	<b>855 043,00</b>	<b>61 505,00</b>	<b>916 548,00</b>	

MARIONS  
33690 MARIONS

Budget communal M14 2022  
Préparation budget primitif  
Détail par opération

28/03/2022  
15:11

Montants exprimés en Euros	Exercice Précédent			Exercice Courant			Notes/Observations
	Budget Primitif	Budget Total	Total Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total Budget Primitif (1) + (2)	
<b>RECETTES</b>							
Non affecté	827 464,00	827 464,00	644 792,55		741 548,00	741 548,00	
10 matériel							
12 ANNEXE MAIRIE							
13 EGLISE							
16 FOYER RURAL	175 000,00	175 000,00		175 000,00		175 000,00	
18 batiment							
19 CREATION PLACE VILLAGE							
21 VOIRIE							
28 AMENAGEMENT DU BOURG							
3 CONSTRUCTION DE LOGEMENTS							
4 MAIRIE							
<b>Total RECETTES</b>	<b>1 002 464,00</b>	<b>1 002 464,00</b>	<b>644 792,55</b>	<b>175 000,00</b>	<b>741 548,00</b>	<b>916 548,00</b>	

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

## 7 avril 2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

### B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6573		AIDE	AIDE POUR L'UKRAINE	Autre personne de droit public	500,00
6574	Subvention		ACACG (commerçants grignolais)	Association	200,00
6574	Subvention		AGIR A DOMICILE	Association	200,00
6574	Subvention		BANDA DE GRIGNOLS Les Amuses Gueules	Association	300,00
6574	Subvention		CAG FOOTBALL GRIGNOLS	Association	100,00
6574	Subvention		CAG RUGBY GRIGNOLS	Association	250,00
6574	Subvention		CAG TENNIS GRIGNOLS	Association	100,00
6574	Subvention		COMITE DES FETES	Association	1 500,00
6574	Subvention		EQUIPE SAINT VINCENT DU BAZADAIS	Association	320,00
6574	Subvention		FNACA	Association	100,00
6574	Subvention		PETANQUE MARIONNAISE	Association	0,00
6574	Subvention		RETRAITES AGRICOLES	Association	100,00
6574	Subvention		SECTION JEUNE SAPEURS	Association	400,00
6574	Subvention		POMPIERS GRIGNOLS	Association	1 500,00
6574	Subvention		SOCIETE DE CHASSE DE MARIONS	Association	150,00
6574	Subvention		USEP GRIGNOLS	Association	100,00
6574	Subvention		COMICE AGRICOLE	Autre personne de droit public	100,00
6574	Subvention		CIVAM DE GRIGNOLS	Association	100,00

Le conseil vote le budget 2022 à l'unanimité.

### **6 – DELIBERATION FDAEC, DON UKRAINE**

Délibération FDAEC : Le conseil discute de l'aménagement du « jardin du curé » pour en faire une aire de « bien-être » destinée à tous. Faire établir un devis d'aménagement pour subvention du Fdaec.

Don Ukraine : 500 € (voir encadré plus haut)

### **7 – ORGANISATION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

Après un tour de table, la présence des conseillers lors de l'élection présidentielle se définit comme suit et sera envoyé par mail à l'ensemble du conseil ;

<b>Permanence Bureau de vote Avril 22</b>										
<b>dimanche 10 avril 2022</b>										
	Lydie	Coralie	Josiane	Adeline	François	Yvan	David	Patrice	Alexis	Samuel
8H/12H	X				X			X		
12H / 15h30h		X	X			X			X	
15h30H/19H		X		X			X			
	A		→		Absent					
<b>dimanche 24 avril 2022</b>										
	Lydie	Coralie	Josiane	Adeline	François	Yvan	David	Patrice	Alexis	Samuel
8H/12H				X		X		X		X
12H / 15h30h			X		X		X		X	
15h30H/19H	X		X							X

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

## 7 avril 2022

### 8 – QUESTIONS DIVERSES

- **Prêt de la salle des fêtes** : Grignols nous sollicite pour que nous puissions prêter notre salle des fêtes à certaines de leurs associations par manque de place → ok du conseil
- **Téléthon** : Le téléthon organisé par Grignols souhaite faire une étape par Marions. Cette demande rejoint le souhait émis lors du dernier conseil par Josiane Pailleux de participer activement cette année. Ok du conseil. Se rapprocher de Grignols pour coordination.
- **Réunion publique** : Cette réunion dont les 3 thèmes ; présentation des projets pour la salle des fêtes, l'urbanisation de la Commune ainsi que le « bien vivre à Marions », se déroulera le vendredi 22/4 à 18h30.  
Nous arrêtons le principe de définir d'entrée les règles du jeu quant à la civilité, le temps de parole et les objectifs recherchés. Cette réunion se clôturera par le dépôt d'un bulletin anonyme portant sur un choix multiple pour avis consultatif.
- **Comice agricole** : Pour rappel, cet événement était une fête de la ruralité. Marions participe au travers de l'atelier « tronçonnage ». Il s'agit pour la commune de mettre à disposition 10 pins pour 6 à 8 bûcherons. Prochaine réunion le 16/5 à 18h. Lavazan souhaiterait faire un char commun avec Marions. Nous soumettrons l'idée lors de la réunion publique pour solliciter avis et participation. A noter que cela demande de l'investissement tant en temps qu'en moyens. A noter que le comice a besoin de 35 volontaires.
- **Convocation de la commission forestière** : Nous devons décider cette année des moyens nécessaires pour la gestion de notre forêt. Des coupes sont à venir et notre plan de gestion actuel arrive à terme. Nous avons sollicité 3 prestataires et devons présenter au conseil l'ensemble des devis et solutions proposés. Nous nous réunirons prochainement, selon les possibilités de Lydie Castagnet, pour préparer le futur vote du conseil.
- **Élections législatives du 12 et 19 juin 2022** : Les caler d'ores et déjà dans les plannings de chacun afin de se mettre en disponibilité.
- **Fête du 14 juillet 22** : Le conseil souhaite renouveler le repas et éventuellement le feu d'artifice du 14/7 dernier. Cela se jouxtera avec la ball-trap et le loto que souhaiterait organiser le comité des fêtes. Le 14/7 étant un jeudi, voir avec le CdF comment ils peuvent positionner leur loto.
- **Salle des fêtes** : Notre architecte est revenu vers nous avec une « esquisse » de la réhabilitation de la salle actuelle. Après discussion, nous allons lui demander de retravailler l'aspect « éclairage » de la salle et la possibilité de supprimer le local « association » pour favoriser l'entreposage du matériel.

L'ordre du jour étant achevé, Madame le Maire clôt la séance à 21 heures. Prochain conseil le 19/5.